

ALTRALANG Journal

e-ISSN: 2710-8619 p-ISSN: 2710-7922

Volume 05 Issue 01 / June 2023 pp. 128-151 DOI: https://doi.org/10.52919/altralang.v5i01.266

La numération cardinale en créole casamançais: Emplois morphosyntaxiques et système de comptage de l'argent

BIAGUI Noël Bernard*



Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal noelbernard.biagui@ucad.edu.sn

Publié: 10/06/2023 Recu: 30/03/2023, Accepté: 31/05/2023,

The Cardinal Numeration in Casamance Creole: **Morphosyntactic Uses and Money Counting System**

ABSTRACT: Even if more than 50% of its lexicon comes from Portuguese, the Casamance Creole is now an autonomous linguistic system. This autonomy is also manifested in the field of numeration. Like many African languages, the numeration of Casamance Creole is based on an oral basis due to the absence of writing. The presentation of the numeral system, of which we will make case, will be limited only to the presentation of the cardinal numbers and counting numeration. This study is part of the problem of numeration and languages with an oral tradition and is concerned with its importance in the achievements of the numeration of languages in contact.

KEYWORDS: Numeracy, counting, morphology, syntax, currency.

RÉSUMÉ: Même si plus de 50% de son lexique proviendrait du portugais, le créole casamançais à aujourd'hui un système linguistique autonome. Cette autonomie se manifeste aussi dans le domaine de la numération. A l'image de bon nombre de langues africaines, la numération du créole casamançais repose sur une base orale due à l'absence de l'écriture. La présentation du système numéral, dont nous ferons cas, se limitera uniquement à la présentation des nombres cardinaux et à la numération comptable. La présente étude s'inscrit dans la problématique de la numération et langues à tradition orale et se préoccupe de son importance dans les acquis de la numération des langues en contact.

MOTS-CLÉS: Numération, comptage, morphologie, syntaxe, monnaie.

^{*} Auteur correspondant : **BIAGUI Noël Bernard** noelbernard.biagui@ucad.edu.sn

Introduction

Il serait d'abord important de rappeler que la société créolophone, à l'image de beaucoup d'autres, est de tradition orale ; toute information, tout savoir se transmet de bouche à oreille. L'absence de l'écriture l'oblige à avoir recourt à la mémoire pour toutes les opérations qui s'imposaient. Chez les créolophones de Sindone, l'enfant apprend aisément à compter jusqu'à 10 grâce, principalement, aux doigts. Ensuite, différents objets comme les bâtonnets, les petites pierres, les pièces d'argent, etc. sont utilisés au fur et à mesure que l'on aborde les nombres au-delà de la dizaine. De plus, contrairement aux langues comme le wolof, le mandinka et le pulaar, le créole n'a pas fait l'objet de beaucoup de travaux, surtout dans le domaine de la numération.

Le créole casamançais, avant l'indépendance du Sénégal dans les années soixante, était la principale langue véhiculaire dans la ville de Ziguinchor (sur le port et sur les marchés). Aujourd'hui, cette langue vivante, est en net recul et en situation de précarité totale. Cela se justifie probablement par le nombre restreint de locuteurs natifs (environ 20000; Biagui, 2017 : 16) par rapport à l'ensemble de la population sénégalaise estimée aujoud'hui à 17.715.694 selon les projections de l'ANSD (ANSD/MEFP- Juillet 2015). À cela s'ajoute que cet idiome, n'est doté pour l'heure d'aucun système orthographique et n'est pas aussi codifié. Il est important que le créole casamançais trouve les outils adéquats lui permettant de progresser encore, de se développer, et de passer le cap de l'oralité pour se diriger vers l'écrit, dans les meilleures conditions possibles. L'outil le plus adéquat pour franchir ce cap est la production de documents scientifiques prenant en compte les différents aspects de la langue comme le système de numération.

Dans cet article, nous étudions la structure du système des nombres en créole, une langue du groupe CPAO (Créoles Portugais d'Afrique de l'Ouest) parlée principalement, au Sénégal. Nous examinerons la représentation du nombre en quantité (numération cardinale) et en montant (argent), le système de formation des nombres complexes, les opérations de comptage, et les processus grammaticaux qui peuvent être signalés par la composition, la réduplication ou la dérivation des nombres en plus de la représentation syntaxique du nombre. La présentation du système numéral cardinal, dont nous ferons cas, est issue des données collectées pour la rédaction de notre thèse de doctorat soutenue en 2012. Ensuite, ces données ont été renforcées durant nos différents séjours effectués au village de Sindone mais surtout pendant la période du COVID-19 où nous avions eu à séjourné durant 4 mois d'affilé (de mai à août 2020) au village. Dans la discussion qui suit, nous dégagerons d'abord les différentes sortes de numéraux cardinaux attestés en créole.

1. Les unités de base

Le créole casamançais présente un système numéral positionnel¹ dans lequel chaque position est reliée à l'unité de base par une représentation de valeur par addition et/ou par multiplication. Selon Ore (1988 : 16), les systèmes positionnels sont basés sur le principe de la valeur locale, de sorte qu'un symbole désigne une valeur ou une classe qui dépend de la place qu'il occupe dans la représentation numérale. Les unités de base du nombre ou du numéral lexical dans la langue sont les suivantes :

¹ Dans le système de numération positionnel, la valeur d'un chiffre est déterminée par sa position dans un nombre. Par exemple, le chiffre « 1 » vaut une unité dans le nombre « 51 », alors qu'il vaut dix unités dans le nombre « 17 ». Dans le système de numération décimal, la base du système est dix : la valeur d'un chiffre est multipliée par dix lorsqu'il est déplacé vers la gauche. Ce système positionnel à base 10 permet d'effectuer facilement toutes sortes de calculs, même avec de très grands nombres, avec un coût cognitif minime (Godbert, 2013; Voyer et *al.*, 2018).

```
1. unson
                                                                            « deux »
                        « un »
                                                         dos
                                                         kwátur
   tres
                        « trois »
                                                                            « quatre »
   sinku
                        « cinq »
                                                                            « six »
                                                         sis
   seti
                        « sept »
                                                         witu
                                                                            « huit »
                                                                            « dix »
   nobi
                        « neuf »
                                                         des
   binti
                        « vingt »
                                                                            « cent »
                                                         sentu
   mil
                        « mille »
```

C'est à partir de ces unités que tous les autres nombres constituent des numéraux complexes dans la langue et sont dérivés par le processus d'addition (2a.) et (2b.), de multiplication (3a.) et (3b.) de réduplication (4a.) et (4b.) avec une valeur additive, ou de dérivation (5a.) et (5b.), d'une unité de base avec une autre :

```
2(a).
        dés
                     kи
                                            (10 + 1) [valeur additive]
                           unson
        dix.NUM
                           un.NUM
                     et
        « Onze »
2(b).
                          dós
                                           (10 + 2) [valeur additive]
        dés
                    kи
        dix.NUM
        « Douze »
3(a).
        dós
                                           (2 x 100) [valeur multiplicative]
                      sentu
        deux.NUM
                       cent.NUM
        « Deux-cents »
3(b).
                                           (9 x 100) [valeur multiplicative]
        nobi
                      sentu
        neuf.NUM
                      cent.NUM
        « Neuf-cents »
4(a).
                                           (5/5) [valeur réduplicative]
        si Nku
                      si Nku
        cinq.NUM
                      cinq.NUM
        « Cinq à cinq »
        dés
                                               (.) [valeur réduplicative]
4(b).
                        dés
         cinq.NUM
                        cinq.NUM
         « Dix à dix »
5(a).
                                          (70) [adjonction du morphème - enta]
        seti
                    -enta
        sept.NUM
                   DEV
        « Soixante-dix »
5(b).
                                          (50) [adjonction du morphème - enta]
        siNku
                      -enta
        cinq.NUM
                      DEV
        « Cinquante »
```

Nous nous sommes aussi interrogés sur le statut de zéro que le créole désigne par *nada* « rien ». Par conséquent, nous avons sollicité l'éclairage des locuteurs sur la question. C'est ainsi que ceux-ci nous ont fait savoir que zéro ne faisait pas partie de la numération. Pour eux, zéro symbolise l'absence d'objet ; donc n'avait pas de sens, car ne pouvant pas être concrétisé.

2. La Structure des nombres

En créole casamançais, le système de numération comporte des termes simples et des termes composés. Ainsi, pour présenter avec clarté ce système, nous allons distinguer entre les numéraux simples d'une part et les numéraux composés d'autre part, c'est-à-dire les cardinaux dont la structure relève du syntagme de coordination.

				Nature des num		
	Créole casamançais			Complexes Dérivation Composition		
	Cieole ca	isamançais		Derivation		
					Addition	Multipli cation
Nombre	Colonne A	Colonne B	Simples		ď	Σσ
1	unsoŋ		+			
2	dos		+			
3	tres		+			
4	kwátur		+			
5	siŋku		+			
6	sis		+			
7	seti		+			
8	witu		+			
9	nobi		+			
10	des		+			
11	des ku unsoŋ				+	
12	des ku dos				+	
13	des ku tres				+	
14	des ku kwátur				+	
15	des ku siNku				+	
16	des ku sis				+	
17	des ku seti				+	
18	des ku witu				+	
19	des ku nobi				+	
20	binti		+			
21	binti-uŋ	binti i uŋ			+	
22	binti-dos	binti i dos			+	
22 29	binti-nobi	binti i nobi			+	
30	trinta			+		
32	trinta-dos	trinta i dos			+	
33	trinta-tres	trinta i tres			+	
40	korenta			+		
42	korenta-dos	korenta i dos			+	
46	korenta-sis	korenta i sis			+	
50	siŋkwenta			+		
51	siŋkwenta-uŋ	sinkwenta i uŋ			+	
53	siŋkwenta-tres	sinkwenta i tres			+	
60	sesenta			+		
64	sesenta kwátur				+	
68	sesenta witu	sesenta i oytu			+	
70	setenta			+		
74	setenta-kwátur	setenta i kwátur			+	
80	otenta			+		
89	otenta-nobi	oytenta i nobi			+	
90	nobenta			+		
97	nobenta-seti	nobenta i seti			+	
100	sentu		+			

102	sentu ku dos			+	
200	dos sentu			+	
300	tres sentu				+
400	kwátur sentu				+
500	siŋku sentu				+
600	sis sentu				+
700	seti sentu				+
800	witu sentu				+
900	nobi sentu				+
1000	mil		+		
1001	miluN	mil-i-uN	+	+	
5000.	siNku mil				+
10000	des mil				+
10001	des mil ku unsoN			+	+
1000000	um miliyoN		+	+	
1000000000	um miliyar		+	+	

Tableau 1 : Morphologie des numéraux cardinaux du créole casamançais

2.1. Les numéraux cardinaux simples

Ce sont les numéraux attestés par un seul terme indécomposable. Ils permettent d'exprimer les nombres de 1 à 10 et les nombres 20, 100 et 1000. Le système numérique est décimal et ses composantes de base dérivent presque exclusivement du portugais.

Nombre	Créole casamançais	Portugais	Français
1	unsoŋ	um	un
2	dos	dois	deux
3	tres	três	trois
4	kwátur	quatro	quatre
5	siŋku	cinco	cinq
6	sis	seis	six
7	seti	sete	sept
8	witu	oito	huit
9	nobi	nove	neuf
10	des	dez	dix
20	binti	vinte	vingt
100	sentu	cem	cent
1000	mil	mil	mille

Tableau 2: Les numéraux cardinaux simples du créole casamançais

- 5. sapu ñemé **kwátur** gafañoti e noti crapaud manger.ACC quatre.NUM criquet DEM nuit « Le crapaud a mangé quatre criquets cette nuit »
- 6. li kи coba, biská binti litar dilimon pa pour ici et pluie 2sg.s chercher.acc vingt.NUM litre de citron « D'ici l'hivernage, trouve-toi vingt litres de citron »

Ces unités de base recensées dans ce tableau 2 sont des cardinaux simples, participent à la formation des autres numéraux complexes.

On peut donc dire, que le système numéraire du créole casamançais dispose donc de treize bases simples exclusivement numérales (*Cf.* Tableau 2). Tout le reste de l'inventaire se construit à partir de ces 13 bases

simples soit par composition, (production d'une nouvelle unité à partir d'éléments qui ont un fonctionnement autonome) ; soit par dérivation (production d'une nouvelle unité à partir d'une base et d'un élément dérivatif qui n'est jamais attesté seul dans la langue) et/ou par réduplication (redoublement adjectival total. La forme de base adjectivale est répétée à l'identique dans la forme redoublée).

2.2. Les numéraux cardinaux complexes

Les cardinaux complexes sont formés de deux, voire, plusieurs termes. Ils peuvent être juxtaposés ou coordonnés ou dérivés ou encore rédupliqués. Selon le processus qui les concerne, la relation entre les cardinaux complexes peut être médiate ou immédiate. La relation est médiate s'il y a une intercalation d'un morphème spécifique entre les deux termes. Dans une relation immédiate les deux termes dans le syntagme sont juxtaposés (absence d'un connectif).

2.2.1. Par composition à séquence médiate

Le numéral le plus élevé précède l'autre. Les unités successives sont dans un rapport d'addition explicité par le morphème adjonctif -ku- lorsque le premier numéral est des « dix ». Ce système permet d'exprimer uniquement les nombres 11 à 19.

	Créole casamançais		Portugais	Français
11	des ku unsoŋ	« dix et un »	onze	onze
12	des ku dos	« dix et deux »	doze	douze
13	des ku tres	« dix et trois »	treze	treize
14	des ku kwátur	« dix et quatre »	catorze	quatorze
15	des ku siŋku	« dix et cinq »	quinze	quinze
16	des ku sis	« dix et six »	dezasseis	seize
17	des ku seti	« dix et sept »	dezassete	dix-sept
18	des ku witu	« dix et huit »	dezoito	dix-huit
19	des ku nobi	« dix et neuf »	dezanove	dix-neuf

Tableau 3: Les numéraux cardinaux employés avec le coordinatif ku

L'utilisation de la conjonction de coordination ku « et » ne suit pas directement le modèle portugais. Cette construction est propre au créole casamançais. Lorsqu'un nom est combiné avec un chiffre composé, le coordinatif ku « et » est fréquemment inséré entre les dizaines et les unités.

- 7. *N* kompó [des kumbu ku dos]
 1SG.CLIT.S fabriquer.ACC dix.NUM ruche (abeilles) et deux.NUM
 « J'ai confectionné douze ruches pour abeilles »
- 8. *N kumprá des kabra ku unsoŋ na fera* 1SG.CLIT.S acheter.ACC dix.NUM chèvre et un.NUM dans marché « J'ai acheté onze chèvre au marché »

Dans tous les autres cas, pour expliciter le rapport d'addition, certains locuteurs utilisent le morphème adjonctif -i- qui provient du portugais e/i/ « et », comme élément de liaison pour les noms de dizaines à partir de 21 (*Cf.* Colonne B : Tableau 1). On peut donc dire :

9. *N* kompó **binti-uŋ** kumbu
1SG.CLIT.S fabriquer.ACC vingt-et-un.NUM ruche (abeilles)
« J'ai confectionné vingt-et-un ruches pour abeilles »

10. *N kumprá binti-i-uŋ kabra na fera* 1SG.CLIT.S acheter.ACC vingt-et-un.NUM chèvre dans marché « J'ai acheté vingt-et-une chèvres au marché »

En comptant rapidement, il est possible d'omettre pat exemple le nombre des « dix », et on dira tout simplement : ku $unso\eta$ « et un » pour le nombre 11 ; ku dos

2.2.2. Par composition à séquence² immédiate (juxtaposition)

Se définissant comme le processus morphologique par lequel deux ou plusieurs unités lexicales de sens différents et susceptibles d'emploi autonomes, se combinent pour former un mot répondant à un sens unitaire, la composition est un procédé productif en créole casamançais et semble très proche de ce qu'on peut trouver dans les langues atlantiques avoisinantes (le wolof, le jóola, le sereer, le baynunk...). De par la composition, les numéraux cardinaux, dont la structure relève du syntagme de coordination peuvent avoir aussi une valeur additive, une valeur multiplicative ou une valeur distributive.

Nbre	Créole ca	asamançais	Portugais	Français
21	binti-uŋ	binti i uŋ	vinte e um	vingt-et-un
22	binti-dos	binti i dos	vinte e dois	vingt-deux
29	binti-nobi	binti i nobi	vinte e nove	vingt-neuf
32	trinta-dos	trinta i dos	trinta e dois	trente-deux
33	trinta-tres	trinta i tres	trinta e três	trente-trois
42	korenta-dos	korenta i dos	quarenta e dois	quarante-deux
46	korenta-sis	korenta i sis	quarenta e seis	quarante-six
51	sinkwenta-uŋ	sinkwenta i uŋ	cinquenta e um	cinquante-et-un
53	sinkwenta-tres	sinkwenta i tres	cinquenta e três	cinquante-trois
68	sesenta-oytu	sesenta i oytu	sessenta e oito	soixante-huit
74	setenta-kwátur	setenta i kwátur	setenta e quatro	soixante-quatorze
89	otenta-nobi	oytenta i nobi	oitenta e nove	quatre-vingt-neuf
97	nobenta-seti	nobenta i seti	noventa e sete	quatre-vingt-dix-sept

Tableau 4 : Les numéraux cardinaux employés avec le coordinatif -i-

On peut donc dire:

n peut donc dire : 12. *e kasa*

fasí jan korenta i sis anu faire.ACC déjà quarante.NUM et six.NUM année

« Cette maison a déjà quarante-six ans de longévité »

13. i pasá trinta i uŋ diya dita-du 3SG.CLIT.S passer.ACC trente.NUM et un.NUM jour coucher.ACC-PSF « Il a passé trente jours alité »

Lorsque les numéraux cardinaux compris entre 21 et 99 et comportant des éléments de plusieurs séries ([dizaines = D] et [unités = U]) sont combinés à un substantif (Subs) ils suivent indifféremment l'une des deux formules

_

² On donne le nom de séquence à une suite d'éléments ordonnés conventionnellement sur l'axe syntagmatique. L'ordre est lié au fait que dans la chaîne parlée et dans sa représentation linéaire écrite, les mots apparaissent dans la phrase les uns après les autres. (Dubois et *al.*, 2002 : 337-429).

syntaxiques suivantes:

-F1 = ND + NU + Subs ou -F2 = ND + Subs + ku + NU.

Emploi avec F1

14. ϕ dá-nu trinta sis garafa 2SG.S donner.ACC-1PL.CLIT.O trente.NUM six.NUM bouteille « Donne-nous trente-six bouteilles »

Emploi avec F2

15. ϕ dá-nu trinta garafa ku sis 2SG.S donner.ACC-1PL.CLIT.O trente.NUM bouteille et six.NUM « Donne-nous trente-six bouteilles »

Lorsque NU = 1, avec la formule F2, on emploie toujours la forme *unson* pour le numéral 1 :

16. *N* ta kargá korenta jafa ku **unson** 1SG.CLIT.S HAB .transporter quarante.NUM Gerbe de riz et un.NUM « J'ai l'habitude de transporter quarante-et-une gerbes de riz »

2.2.1.1. Valeur multiplicative

Le numéral le moins élevé précède l'autre, ex. : *dos sentus* « deux cents » ; *tres mil* « trois mille ». Cette construction est caractérisée par la juxtaposition pure et simple des numéraux en présence et elle permet d'exprimer les multiples de « cent » et de « mille ».

Nbre	Créole casamançais	Portugais	Français
200	dos sentu	duzentos	deux-cents
300	tres sentu	trezentos	trois-cents
400	kwátur sentu	quatrocentos	quatre-cents
500	sinku sentu	quinhentos	cinq-cents
600	sis sentu	seiscentos	six-cents
700	seti sentu	setecentos	sept-cents
800	oytu sentu	oitocentos	huit-cents
900	nobi sentu	novecentos	neuf-cents
5000.	siNku mil	cinco mil	cinq-milles
10000	des mil	dez mil	dix-milles

Tableau 5: Les numéraux cardinaux à valeur multiplicative

Lorsque les numéraux cardinaux compris entre 100 et 999 et comportant des éléments de plusieurs séries ([centaines = C], [dizaines = D] et [unités = U]) sont combinés à un substantif (Subs) ils suivent indifféremment l'une des deux formules syntaxiques suivantes :

-[F1 = NC + ku + ND + NU + Subs] ou -[F2 = NC + Subs + ku + ND + NU].

Emploi avec F1

17. e fasí sentu ku sesenta siŋku puswa 3PL.CLIT.S faire.ACC cent.NUM et soixante.NUM cinq.NUM personne « Ils sont au nombre de cent soixante-cinq personnes »

Emploi avec F2

18. e fasí sentu puswa ku sesenta siŋku 3PL.CLIT.S ACC.faire cent.NUM personne et soixante.NUM cinq.NUM « Ils sont au nombre de cent soixante-cinq personnes »

Lorsque les numéraux cardinaux compris entre 1000 jusqu'à l'infini et comportant des éléments de plusieurs séries ([millier = M], [centaine = C], [dizaine = D] et [unité = U]) sont combinés à un substantif (Subs) ils suivent indifféremment les deux formules syntaxiques suivantes :

$$-[F1 = NM + NC + ND + NU + Subs]$$
 ou $-[F2 = ND + Subs + ku + ND + NU].$

Emploi avec F1

19. *e moransa tené mil dos sentu witu pusuwa*DEM habitation avoir.ACC mille.NUM deux.NUM cent.NUM huit.NUM personne
« Cette localité fait mille deux cent huit habitants »

Emploi avec F2

20. *e cikeru ta lebá mil purku ku dos sentu*DEM porcherie HAB amener mille.NUM porc et deux.NUM cent.NUM

« Cette porcherie peut contenir mille deux cent porcs »

Quand le nombre d'unités suit directement le nombre de milliers dans un décompte, deux cas de figures se présentent :

- Si le nombre de milliers (NM) est égal à 1, on a la forme : miluŋ « 1001 » (cf. Exemple 21).
- Si le nombre de milliers (NM) est plus grand que 1, on a la forme : $[NM + mil + ku \ unson \ (avec NM = des « dix ») « 10001 »] (cf. Exemple 22).$
 - 21. si worta tomá tok milun рé di lareñia iardin HAB prendre jusque mille-un pied orange « Son jardin peut contenir jusqu'à mille-un pieds d'orangers »
 - 22. des mil karu kи kumpra-du esora, ban unson na mille. NUM **PASS** moment dix.NUM voiture un. NUM INACC acheter-PSF et « En ce moment, dix-mille-une voitures auront été achetées »

Lorsque NU = 1, avec NC = 0 et ND = 0, et que la formule est F2, on emploie toujours la forme *unsoŋ* pour le numéral 1.

23. kebrá trinta kи diya jafa unson na umtrenete.NUM 1sg.clit.s casser.ACC gerbe et dans jour un.NUM un « J'ai moissonné trente et une gerbes de riz en une journée »

2.2.1.2. Valeur distributive:

La valeur distributive s'exprime par l'idée de répartition égale d'un ensemble. Elle est obtenue par réduplication du numéral cardinal :

- 24. *bo sintá sis sis* 2PL.CLIT.S s'asseoir.IMP six.NUM six.NUM « Mettez-vous à six »
- 25. e yentrá unsoŋ unsoŋ
 3PL.CLIT.S entrer.ACC un.NUM un.NUM
 « Ils sont entrés un par un »

2.2.3. Par dérivation suffixale

Pour les multiples de 10, à l'exclusion de 20, on remarque une adjonction du morphème -nta ou -enta aux formes (ou variantes) de base des colonnes du tableau 6 : (Colonne 1 : siŋkwenta « Cinquante », nobenta « Quatre-vingt-dix » ; (Colonne 2 : sesenta « Soixante », otenta « Quatre-vingt » et (Colonne 3 : trinta « Trente », korenta « Quarante », setenta « Soixante-dix ».

	Créole casamançais						
	Forn	nes de ba	ise				
Nbre	1	2	3			Portugais	Français
30	tres	tris	tri	>	trinta	trinta	trente
40	kwátur	kuatru	kuar	>	korenta	quarenta	quarante
40	KWaini	kator	kor		котени	1	quarante
50	siŋku	kin		>	siŋkwenta	cinquenta	cinquante
60	sis	ses		>	sesenta	sessenta	soixante
70	seti		set	>	setenta	setenta	soixante-dix
80	witu	oitu		>	otenta	oitenta	quatre-vingts
90	nobi	novi		>	nobenta	noventa	quatre-vingt-dix

Tableau 6: Les numéraux cardinaux à valeur dérivative

Les formes de base des colonnes 1, 2 et 3 doivent être considérées comme des variantes morphologiques : ce qui nous dispense de formuler des règles de correspondance entre elles, règles qui alourdiraient inutilement notre analyse.

- 26. bandera di Senegal tené tres sesenta anu Sénégal drepeau de avoir.ACC soixante.NUM trois.NUM année « Le drapeau du Sénégal est vieux de soixante-trois ans »
- 27. korenta ka mandá bи ciga-du anu sá womi quarante.NUM année NEG envoyer.ACC 3SG.CLIT.S êtreACC homme arriver.PSF « Il ne suffit pas d'avoir quarante ans pour être un homme mature »

3. Emplois syntaxiques des numéraux en créole casamançais

Même si plus de 50% de son lexique proviendrait du portugais, des différences d'ordre linguistique subsistent entre le créole casamançais et sa langue lexificatrice. En créole casamançais, les numéraux se placent généralement devant le substantif auquel ils font référence. L'accord en nombre pour la formation du pluriel en créole casamançais se fait en rajoutant : -s ou -us ou -wus en finale absolue du mot en fonction de la place de l'accent et de la terminaison du mot. Dans cette langue, on ne fléchit généralement pas au pluriel un nombre exprimé de façon lexicale avec un numéral.

- 28. i tené kwátur pó na ña lugar 3SG.CLIT.S avoir.ACC quatre.NUM arbre dans 1SG.POSS.CLIT champ « Il y a quatre arbres dans mon champ »
- 29. *i kumprá dos kamisa ku trés kalsa na fera* 3SG.CLIT.S ACC.acheter quatre.NUM habit et quatre.NUM pantalon au marché « Il a acheté deux chemises et trois pantalons au marché »

Il n'y a pas ici le pluriel morphologique dans les exemples (28) et (29), parce que l'élément du contexte $kw\acute{a}tur$ « quatre », a déjà la valeur du pluriel. C'est pour cela $p\acute{o}$ « arbre » (28) et kamisa « habit » (29), ne sont pas marqués. Ceci constitue une différence nette entre le créole casamançais et les langues romanes (portugais, français), qui ont des pluriels systématiquement redondants.

3.1. En relation avec la détermination du nom

En rapport avec la détermination du nom, le numéral se comporte comme les déterminants (possessifs ou démonstratifs). Le numéral se place devant le nom qu'il détermine. Il est en général invariable quand il précède un nom dont il détermine le nombre.

- 30. *i durmí dós diya* 3SG.CLIT.S dormir.ACC deux.NUM jour « Il a dormi deux jours »
- 31. *Nataliya kumprá trés panu* Natalie acheter.ACC trois.NUM pagne « Natalie a acheté trois pagnes »
- 32. no piská seti bentana ku sis karangés 1PL.CLIT.S pêcher.ACC sept.NUM carpe et six.NUM crabes « Nous avons pêché sept carpes et six crabes »

Cependant quand le numéral est précédé d'un démonstratif ou d'un possessif, une marque de pluriel est portée soit par le substantif (exemple 33), soit par le numéral lui-même (exemple 34). La règle énoncée que le substantif porte toujours la marque de nombre n'est donc pas toujours absolue.

- 33. *ña* sis fiju-s cigá jaŋ
 1SG. POSS.CLIT six.NUM enfant-PL arriver.ACC déjà
 « Mes six enfants sont déjà arrivés »
- 34. *ña sis-us fiju cigá na* 1SG. POSS.CLIT six.NUM-PL enfant arriver.ACC déjà
 - « Mes six enfants sont déjà arrivés »

Ce cas de figure de l'exemple (34) est intéressant parce qu'il s'oppose à la tendance générale à associer systématiquement la marque du pluriel nominal au substantif en créole.

3.2. Distinction avec l'adjectif

Toutefois, il convient de signaler que le numéral se distingue de l'adjectif par son aptitude à fonctionner par lui-même comme sujet (exemple 35) et comme complément (exemple 36).

- 35. dos moré deux.NUM ACC.mourir « Deux sont morts »
- 36. Sabudu pañá trés Sabudu ACC.attraper trois.NUM « Saboudou a attrapé trois »

3.3. L'expression de l'usage du pluriel

Généralement, le substantif est la plupart du temps le seul porteur de la marque du pluriel. Au sein du groupe nominal, le nombre n'est donc pas redondant comme en français écrit ou en portugais. La formation du pluriel se fait en rajoutant : -s ou -us ou wus en finale absolue du mot en fonction de la place de l'accent et de la terminaison du mot. Dans certains cas, des éléments qui ne sont pas des substantifs peuvent porter la marque du pluriel d'un groupe nominal donné. En créole casamançais, il n'y a pas d'article défini. Il y a un article indéfini un (< um portugais) qui précède le nom et contraste avec le numéral unson « un ».

Cependant, il est possible d'utiliser un groupe nominal du type numéral + Nom pour exprimer la valeur de l'indéfini (exemple 37 ci-dessous). Dans ce cas précis, même avec l'élément du numéral *des* « dix », qui englobe la valeur du pluriel dans l'exemple (37), on constate que le substantif *kamisa* « habit » accepte aussi la marque du pluriel.

```
37. si dés kamisa-s tudu rumpí
3SG.POSS.CLIT dix.NUM habit-PL tout ACC.déchirer
« Toutes ses dix chemises sont déchirées »
```

Quant à l'exemple (38), il comporte deux phrases : -dans la première, le nom po « arbre » ne prend pas la marque du pluriel parce que l'élément du contexte *tres* « trois », a déjà la valeur du pluriel, tant dis que -dans la deuxième, le numéral *tres* « trois » prend la marque du pluriel et se comporte comme le défini du français.

```
38.
      bentu
              durbá
                                                  Kel
                             trés
                                                         tres-us
                                                                         tudu
                                                                                          mangu
              ACC.tomber
                             trois.NUM
      vent
                                          arbre
                                                  DEM
                                                         trois.NUM-PL
                                                                         tout
                                                                                COP.FOC mangue
      « Le vent a arraché trois arbres.
                                                  Tous les trois sont des manguiers »
```

Quand le cardinal est substitut du nom (pronominalisation) l'exemple (38), il prend aussi la marque du pluriel. Le substantif qu'il détermine est alors parfois sous-entendu et c'est le contexte d'énonciation qui permet d'identifier le référent non explicité.

3.4. L'emploi de uysoy « un » avec la valeur de « pareil, le même »

Lorsque *uŋsoŋ* « un » est utilisé dans un énoncé d'identification du type « c'est X », il figure en position de sujet et l'énoncé se traduit par « c'est pareil ou c'est le même ».

```
39. i uŋsoŋ
COP.FOC un.NUM
« C'est pareil. (en parlant au moins de deux choses) »
40. i ka uŋsoŋ
COP.FOC NEG un.NUM
« Ce n'est pas pareil. "(en parlant au moins de deux choses)" »
```

4. Le système de décompte de l'argent

Il faut rappeler qu'avant l'introduction du franc CFA (unité monétaire du Sénégal), les échanges se pratiquaient sous forme de troc appelé *bacofen*. C'est ainsi qu'on pouvait échanger des animaux contre des céréales, du riz (par exemple un pot) contre du vin de palme (une gourde) etc.

Le système comptable du créole casamançais est assez différent de la numération cardinale, et c'est le terme « pesu » qui est utilisé quand il s'agit d'indiquer la valeur en CFA d'un objet. Lorsqu'on demande à quelqu'un de compter de 1 à 5 en créole, la personne prononcera siŋku pour « cinq ». Mais lorsqu'on lui demande de dire tout simplement 25 fCFA, la personne prononcera automatiquement siŋku pesu. Comme dans beaucoup d'autres langues sénégalaises (par exemple : le wolof (Guérin, 2011), le baïnounk (Bao Diop 2013 : 152-156), le balante (Creissels & Biaye, 2016), le diola ((Bassène, 2006 : 71-76), le mandingue (Creissels & Sambou, 2013) etc., le créole casamançais possède lui aussi, un système de numération supplémentaire uniquement utilisé pour compter l'argent officiellement exprimé au Sénégal en franc CFA. Ce système, comme les numéraux cardinaux, est constitué d'unités de base simple produites à partir de termes simples c'est-à-dire indécomposables et d'unités de base non-simples qui convoquent les procédés

de la composition pour leur formation c'est-à-dire les termes à séquence immédiate³ et les termes à séquence médiate⁴ reliés par le coordinatif $ku \ll et \gg$.

4.1. Les nombres de base pour le décompte de l'argent

Il faut remarquer que, les pièces et la valeur sont exprimées séparément. Ainsi la valeur monétaire exprimée par un nombre lorsqu'on se réfère au franc CFA correspond à 5 fois le nombre lui-même. En créole, l'unité monétaire utilisée dans la pratique quotidienne est « 5 FCFA », pièce de monnaie, qu'on appelle *mpesu*, c'est-à-dire l'unité monétaire standard qui recourt aux autres unités de base suivantes :

Valeur en pesu			Valeur en CFA	
1	uNpesu	[umpesu]	5 cfa	« cinq francs »
30^{5}	uN taja	[untaja]	150 cfa	« cent cinquante francs »
100	uN sentu	[unsentu]	500 cfa	« cinq cents francs »
1000	uŋ kuntu	[uNkuntu]	5000 cfa	« cinq mille francs »
1000000	uNmiliyoN	[ummilijon]	1000000 cfa	« un million de francs »
1000000000	uN miliyar	[ummilijar]	1000000000 cfa	« un milliard de francs »

Tableau 7: Les unités de base monétaire pour le décompte de l'argent

C'est à partir de ces six (6) nombres du tableau 7 que le créole utilise pour former les autres montants. Les montants ainsi formés sont constitués soit d'un nombre simple, soit de deux ou de plusieurs nombres. Les montants formés avec plusieurs nombres utilisent soit le procédé d'addition, soit le procédé de la multiplication, et parfois celui de la réduplication avec une valeur distributive. Il est à noter que l'équivalent du centime en créole casamançais est appelé fraŋku.

- 41. *N* ka pañá fraŋku
 1SG.CLIT.S NEG attraper.ACC centime
 « Je n'ai pas de centime »
- 42. *i* disá-l son ku kwátur franku 3SG.CLIT.S attraper.ACC-3SG.CLIT.O seul avec quatre.NUM centime « Il le lui a laissé seulement quatre centimes »

³ Dans une relation immédiate les deux termes dans le syntagme complétif sont juxtaposés (absence d'un connectif).

⁴ La relation est médiate s'il y a une intercalation d'un morphème spécifique entre les deux termes.

⁵ *Taja* (= 50 CFA): *tres taja* '3 *taja*' (3 x 50 CFA = 150 CFA). Le numéral *taja* « cinquante » est un emprunt au mandjaque. Il s'obtient en mandjaque, selon Tastevin (1933 : 15) par multiplication des nombres 10 x 5. Il s'emploie uniquement que dans le décompte de l'argent et seulement à partir de 150 FCFA.

4.2. Les nombres simples

Les numéraux cardinaux simples sont formés d'un seul terme indécomposable comme c'est le cas dans ce tableau-ci :

7	Valeur en <i>pesu</i>			Val	leur en CFA
1	uŋ pesu	[mpesu]	1 x 5	=	« 5 francs »
2	dos	[dos pesu]	2 x 5	=	« 10 francs »
3	tres	[tres pesu]	3 x 5	Ш	« 15 francs »
4	kwátur	[<i>kwátur</i> pesu]	4 x 5	=	« 20 francs »
5	siŋku	[<i>siŋku</i> pesu]	5 x 5	=	« 25 francs »
6	sis	[sis pesu]	6 x 5	Ш	« 30 francs »
7	seti	[seti pesu]	7 x 5	Ш	« 35 francs »
8	witu	[witu pesu]	8 x 5	Ш	« 40 francs »
9	nobi	[nobi pesu]	9 x 5	Ш	« 45 francs »
10	des	[des pesu]	10 x 5	=	« 50 francs »
20	binti	[binti pesu]	20 x 5	=	« 100 francs »
150	taja	[ntaja]	50 x 3	Ш	« 150 francs »
500	sentu	[nsentu]	100 x 5	=	« 500 francs »
5000	kuntu	[Nkuntu]	1000 x 5	=	« 5000 francs »
1000000	miliyoN	[ummilijoŋ]	-	=	« 1000000 francs »
1000000000	miliyar	[ummilijar]	_	=	« 1000000000 francs »

Tableau 8: Les unités de base simples

4.3. Les nombres non simples

Les numéraux cardinaux non simples ou complexes sont formés de deux, ou plusieurs termes. Ils peuvent être coordonnés ou juxtaposés.

4.3.1. Les nombres reliés par le coordinatif ku « et »

Pour ces nombres, deux opérations combinées sont convoquées pour l'obtention de leur valeur en argent. Il s'agit de la multiplication et de l'addition. En correspondant la valeur en pesu des nombres en question avec leur valeur en CFA, les nombres ainsi construits sont obligatoirement formés avec le coordinatif ku « et ».

4.3.1.1. Les valeurs en CFA des nombres 11 à 19

	Valeur en <i>pesu</i>			Valeur en CFA
11	des ku unsoŋ	$[(10 \times 5) + 1]$	=	« 55 francs »
12	des ku dos	$[(10 \times 5) + 2]$	=	« 60 francs »
13	des ku tres	$[(10 \times 5) + 3]$	=	« 65 francs »
14	des ku kwátur	$[(10 \times 5) + 4]$	=	« 70 francs »
15	des ku sinku	$[(10 \times 5) + 5]$	=	« 75 francs »
16	des ku sis	$[(10 \times 5) + 6]$	=	« 80 francs »
17	des ku seti	$[(10 \times 5) + 7]$	=	« 85 francs »
18	des ku witu	$[(10 \times 5) + 8]$		« 90 francs »
19	des ku nobi	$[(10 \times 5) + 9]$	=	« 95 francs »

Tableau 9 : Les valeurs de 11 à 19 en argent

La valeur en CFA des nombres 11 à 19 sont structurés de façon *additive* : les composantes du nombre sont reliées par un coordinatif, et la valeur mathématique du nombre s'obtient par l'addition de la valeur mathématique des composantes.

43. *des ku nobi* dix.NUM et neuf.NUM « Quatre-vingt-quinze francs »

4.3.1.2. Les valeurs en CFA des nombres 31 à 39

	Valeur en <i>pesu</i>			leur en CFA
31	ntaja ku mpesu	$[(3 \times 50) + 1]$	=	« 155 francs »
32	ntaja ku dos pesu	$[(3 \times 50) + 2]$	=	« 160 francs »
33	ntaja ku tres pesu	$[(3 \times 50) + 3]$	=	« 165 francs »
34	ntaja ku kwátur pesu	$[(3 \times 50) + 4]$	=	« 170 francs »
35	ntaja ku sinku pesu	$[(3 \times 50) + 5]$	=	« 175 francs »
36	ntaja ku sis pesu	$[(3 \times 50) + 6]$	=	« 180 francs »
37	ntaja ku seti pesu	$[(3 \times 50) + 7]$	=	« 185 francs »
38	ntaja ku witu pesu	$[(3 \times 50) + 8]$	=	« 190 francs »
39	ntaja ku nobi pesu	$[(3 \times 50) + 9]$	=	« 195 francs »

Tableau 10: Les valeurs de 31 à 39 en argent

La valeur en CFA des nombres 31 à 39 est structurée de façon *additive* : les composantes du nombre sont reliées par un coordinatif, et la valeur mathématique du nombre s'obtient par l'addition de la valeur mathématique des composantes :

44. *ntaja* ku kwátur cinquante.NUM et quatre.NUM « Cent soixante-dix francs »

4.3.1.3. Les valeurs en CFA des nombres 110 à 190

	Valeur en <i>pesu</i>				
110	nsentu ku des pesu	$[(100 \times 5) + (10 \times 5)]$	=	« 550 francs »	
120	nsentu ku binti pesu	$[(100 \times 5) + (20 \times 5)]$	=	« 600 francs »	
130	nsentu ku uŋ taja	$[(100 \times 5) + (3 \times 50)]$	=	« 650 francs »	
140	nsentu ku kwatur taja	$[(100 \times 5) + (4 \times 50)]$	=	« 700 francs »	
150	nsentu ku sinku taja	$(100 \times 5) + (5 \times 50)$	=	« 750 francs »	
170	nsentu ku sis taja	$[(100 \times 5) + (6 \times 50)]$	=	« 800 francs »	
180	nsentu ku seti taja	$[(100 \times 5) + (7 \times 50)]$	=	« 850 francs »	
185	nsentu ku witu taja	$[(100 \times 5) + (8 \times 50)]$	=	« 900 francs »	
190	nsentu ku nobi taja	$[(100 \times 5) + (9 \times 50)]$	=	« 950 francs »	

Tableau 11: Les valeurs de 110 à 190 en argent

Les valeurs en CFA des nombres tableau 11, sont structurés de façon *additive* : les composantes du nombre sont reliées par un coordinatif, et la valeur mathématique du nombre s'obtient par l'addition de la valeur mathématique des composantes :

45. *Nkuntu ku nsentu* mille.NUM et cent.NUM « Cinq mille cinq cent francs »

4.3.1.4. Les valeurs en CFA des nombres 1100 à 1900

	Valeu	Valeur en CFA		
1100	Nkuntu ku nsentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5)]$	=	« 5500 francs »
1200	Nkuntu ku dos sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (20 \times 5)]$		« 6000 francs »
1300	Nkuntu ku tres sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (30 \times 5)]$	=	« 6500 francs »
1400	Nkuntu ku kwátur sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (40 \times 5)]$	=	« 7000 francs »
1500	Nkuntu ku siŋku sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (50 \times 5)]$		« 7500 francs »
1600	Nkuntu ku sis sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (60 \times 5)]$	=	« 8000 francs »
1700	Nkuntu ku seti sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (70 \times 5)]$	=	« 8500 francs »
1800	Nkuntu ku witu sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (80 \times 5)]$		« 9000 francs »
1900	Nkuntu ku nobi sentu	$[(1000 \times 5) + (100 \times 5) + (90 \times 5)]$	=	« 9500 francs »

Tableau 12: Les valeurs de 1100 à 1900 en argent

La valeur en CFA des nombres 1100 à 1900 est structurée de façon *additive et multiplicative* : le produit des termes reliées par un coordinatif est additionné au numéral simple :

46. *nsentu ku des* cent.NUM et dix.NUM « Cinq cent cinquante francs »

4.3.1.5. Les valeurs en CFA des nombres 11000 à 19000

	Valeur e		Valeur en CFA	
11000	des kuntu ku unsoN	$[10 \times (1000 \times 5) + (1 \times 5000)]$	=	« 55000 francs »
12000	des kuntu ku dos	$[10 \times (1000 \times 5) + (2 \times 5000)]$	=	« 60000 francs »
13000	des kuntu ku tres	$[10 \times (1000 \times 5) + (3 \times 5000)]$	=	« 65000 francs »
14000	des kuntu ku kwátur	$[10 \times (1000 \times 5) + (4 \times 5000)]$	=	« 70000 francs »
15000	des kuntu ku siNku	$[10 \times (1000 \times 5) + (5 \times 5000)]$	=	« 75000 francs »
16000	des kuntu ku sis	$[10 \times (1000 \times 5) + (6 \times 5000)]$	=	« 80000 francs »
17000	des kuntu ku seti	$[10 \times (1000 \times 5) + (7 \times 5000)]$	=	« 55000 francs »
18000	des kuntu ku witu	$[10 \times (1000 \times 5) + (8 \times 5000)]$	=	« 90000 francs »
19000	des kuntu ku nobi	$[10 \times (1000 \times 5) + (9 \times 5000)]$	=	« 95000 francs »

Tableau 13: Les valeurs de 11000 à 19000 en argent

La valeur en CFA des nombres 11000 à 19000 est structurée de façon multiplicative et additive: le produit des termes reliées par un coordinatif est additionné au numéral simple :

47. des kuntu ku seti dix.NUM cent.NUM et six.NUM « Cinquante-cinq mille francs »

4.3.1.6. Les valeurs	en CFA	des nombres	105000 à 145000
-----------------------------	--------	-------------	-----------------

	Valeur en <i>pesu</i>			Valeur en CFA
105000	des des kuntu ku unsoN	[(10 x 10) x (1000 x 5)	=	« 505000 francs »
		$+ (1 \times 5000)]$		
110000	des des kuntu ku dos	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 510000 francs »
		$+(2 \times 5000)]$		
115000	des des kuntu ku tres	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 515000 francs »
		$+ (3 \times 5000)]$		
120000	des des kuntu ku kwátur	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 520000 francs »
		$+ (4 \times 5000)]$		
125000	des des kuntu ku siNku	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 525000 francs »
		$+ (5 \times 5000)]$		
130000	des des kuntu ku sis	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 530000 francs »
		$+ (6 \times 5000)]$		
135000	des des kuntu ku seti	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 535000 francs »
		+ (7 x 5000)]		
140000	des des kuntu ku witu	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 540000 francs »
		$+ (8 \times 5000)]$		
145000	des des kuntu ku nobi	$[(10 \times 10) \times (1000 \times 5)]$	=	« 545000 francs »
		$+ (9 \times 5000)]$		

Tableau 14: Les valeurs de 105000 à 145000 en argent

La valeur en CFA des nombres 105000 à 145000 est structurée de façon *multiplicative combinée* à *l'addition* : le nombre peut être scindé en plusieurs parties, et les différents produits sont ajoutés aux unités pour l'obtention de la valeur mathématique.

```
48. des des kuntu ku sis dix.NUM dix.NUM cent.NUM et six.NUM « Cinq cent trente mille francs »
```

Contrairement aux nombres obtenus par juxtaposition (cf. 4.3.2), où le nombre le moins élevé (le déterminé) précède toujours le plus élevé (le déterminant); les nombres coordinatifs quant à eux (43, 44 et 45) font le contraire c'est-à-dire, c'est le déterminant (le nombre le plus élevé) qui précède le déterminé (le moins élevé). Mais les exemples (47 et 48), ne suivent pas le modèle de construction des nombres avec un coordinatif où le numéral le plus élevé (le déterminant) précède toujours le numéral le moins élevé (le déterminé)? Cela peut s'expliquer par l'usage à la fois de deux procédés concernant l'exemple (47): le premier, c'est la juxtaposition. Avec ce procédé, le numéral le moins élevé (le déterminé), précède toujours le numéral le plus élevé (le déterminant). Ensuite, le second procédé, c'est l'emploi du coordinatif ku « et ». Avec l'usage du coordinatif, c'est le numéral le plus élevé (le déterminant) qui précède le numéral le moins élevé (le déterminé). Par rapport à l'exemple (48), on note trois procédés à la fois: le premier c'est le redoublement de des « dix »; le deuxième, c'est la juxtaposition et le troisième l'usage du coordinatif

4.3.2. Les nombres juxtaposés

Les nombres *taja* « cinquante », *sentu* « cent » et *kuntu* « mille » sont formés par simple juxtaposition. Le numéral le moins élevé précède le plus élevé.

```
49. tres sentu
trois.NUM cent.NUM
« Mille cinq cent francs »
```

- 50. siNku taja cinq.NUM cinquante.NUM « Deux cent cinquante francs »
- 51. witu kuntu huit.NUM cent.NUM « Quarante mille francs »

Ainsi, la construction des nombres complexes est presque toujours prédictible. La seule incertitude est le numéral *binti* « vingt » qui ne suit pas la règle de la juxtaposition qui permet que le numéral le moins élevé (le déterminé), précède toujours le numéral le plus élevé (le déterminant). Donc pour le décompte de l'argent on ne peut pas dire :

52. *siŋku binti cinq.NUM vingt.NUM « Cinq vingt francs »

Mais, plutôt:

53. binti siŋku
vingt.NUM cinq.NUM
« Cent vingt-cinq francs »

4.3.2.1. Les valeurs en CFA des nombres 21 à 29

	Valeur en <i>pesu</i>			Valeur en CFA		
21	binti uŋ	$[(20 \times 5) + 5]$	=	« 105 francs »		
22	binti dos	$[(20 \times 5) + 10]$	=	« 110 francs »		
23	binti tres	$[(20 \times 5) + 15]$	=	« 115 francs »		
24	binti kwátur	$[(20 \times 5) + 20]$	=	« 120 francs »		
25	binti siŋku	$[(20 \times 5) + 25]$	=	« 125 francs »		
26	binti sis	$[(20 \times 5) + 30]$	=	« 130 francs »		
27	binti seti	$[(20 \times 5) + 35]$	=	« 135 francs »		
28	binti witu	$[(20 \times 5) + 40]$	=	« 140 francs »		
29	binti nobi	$[(20 \times 5) + 45]$	=	« 145 francs »		

Tableau 15: Les valeurs de 21 à 29 en argent

La valeur en CFA des nombres 21 à 29 est structurée de façon *additive* et le produit des termes juxtaposés est additionné au numéral simple :

54. binti kwátur vingt.NUM quatre.NUM « Cent-vingt francs »

4.3.2.2. Les valeurs en CFA des nombres 30 à 90

Valeur en <i>pesu</i>				Valeur en CFA	
30	tres taja	(3 x 50)	=	« 150 francs »	
40	kwátur taja	(4 x 50)	=	« 200 francs »	
50	siNku taja	(5 x 50)	=	« 250 francs »	
60	sis taja	(6×50)	=	« 300 francs »	
70	seti taja	(7 x 50)	=	« 350 francs »	
80	witu taja	(8 x 50)	=	« 400 francs »	
90	nobi taja	(9 x 50)	=	« 450 francs »	

Tableau 16: Les valeurs de 30 à 90 en argent

La valeur en CFA des nombres 30 à 90 est structurée de façon *multiplicative* et les composantes des termes juxtaposés s'obtiennent par multiplication de la valeur mathématique des composantes :

55. witu taja
huit.NUM cinquante.NUM
« Quatre cent francs »

4.3.2.3. Les valeurs en CFA des nombres 200 à 900

	Valeur en p	esu		Valeur en CFA
200	dos sentu	(2 x 500)	=	« 1000 francs »
300	tres sentu	(3 x 500)	=	« 1500 francs »
400	kwátur sentu	(4 x 500)	=	« 2000 francs »
500	siŋku sentu	(5 x 500)	=	« 2500 francs »
600	sis sentu	(6 x 500)	=	« 3000 francs »
700	seti sentu	(7 x 500)	=	« 3500 francs »
800	witu sentu	(8 x 500)	=	« 4000 francs »
900	nobi sentu	(9 x 500)		« 4500 francs »

Tableau 17: Les valeurs de 200 à 900 en argent

La valeur en CFA des nombres 200 à 900 est structurée de façon *multiplicative* et les composantes des termes juxtaposés s'obtiennent par multiplication de la valeur mathématique des composantes :

56. seti sentu
sept.NUM cent.NUM
« Trois mille cinq cent francs »

4.3.2.4. Les valeurs en CFA des nombres 2000 à 9000

Valeur en <i>pesu</i>				Valeur en CFA		
2000	dos kuntu	(2 x 5000)	=	« 10000 francs »		
3000	tres kuntu	(3 x 5000)	=	« 15000 francs »		
4000	kwátur kuntu	(4 x 5000)	=	« 20000 francs »		
5000	siŋku kuntu	(5 x 5000)	=	« 25000 francs »		
6000	sis kuntu	(6 x 5000)	=	« 30000 francs »		
7000	seti kuntu	(7 x 5000)	=	« 35000 francs »		
8000	witu kuntu	(8 x 5000)	=	« 40000 francs »		
9000	nobi kuntu	(9 x 5000)	=	« 45000 francs »		

Tableau 18: Les valeurs de 105000 à 145000 en argent

La valeur en CFA des nombres 2000 à 9000 est structurée de façon *multiplicative* et les composantes des termes juxtaposés s'obtiennent par multiplication de la valeur mathématique des composantes :

57. sis kuntu
six.NUM mille.NUM
« Trente mille francs »

4.3.2.5. Les valeurs en CFA des nombres 20000 à 100000

	Valeur en <i>pe</i>	Valeur en CFA	
20000	dos des kuntu	[2 x (10 x 5000)]	« 100000 francs »
30000	tres des kuntu	[3 x (10 x 5000)]	« 150000 francs »
40000	kwátur des kuntu	[4 x (10 x 5000)]	« 200000 francs »
50000	siNku des kuntu	[5 x (10 x 5000)]	« 250000 francs »
60000	sis des kuntu	[6 x (10 x 5000)]	« 300000 francs »
70000	seti des kuntu	[7 x (10 x 5000)]	« 350000 francs »
80000	witu des kuntu	[8 x (10 x 5000)]	« 400000 francs »
90000	nobi des kuntu	[9 x (10 x 5000)]	« 450000 francs »
100000	des des kuntu	[10 x (10 x 5000)]	« 500000 francs »

Tableau 19: Les valeurs de 20000 à 100000 en argent

La valeur en CFA des nombres 20000 à 100000 est structurée de façon *multiplicative combinée* : les deux entités du nombre sont formées par juxtaposition et la somme des deux produits permet de dégager la valeur mathématique :

58. *des des kuntu* dix.NUM dix.NUM mille.NUM « Cinq cent mille francs »

Au-delà de *des des kuntu ku nobi* « 545000 francs », le système numéral traditionnel casamançais ne suit plus. Comme le système n'est pas maintenu par un usage savant, les locuteurs emploient alors le système de la langue officielle (français) qui en effet, prête mieux à la transaction commerciale de type monétaire avec ses diverses opérations.

4.3.2.6. Les valeurs en CFA des nombres 545000 à l'infini

Valeur en <i>pesu</i>				Valeur en CFA
1000000			« 1000.000 francs »	
1000000000	uNmiliyar	[ummiliˈjar]		« 1.000.000.000 francs »

Tableau 20: Les valeurs de 545000 fcfa à l'infini en argent

Le système numéraire du créole est plutôt complexe. Si la grande majorité des locuteurs de la langue arrivent à compter jusqu'à cent, en revanche, au-delà, la plupart préfèrent avoir recours au français. Pour récapituler, sur le système de comptage de la monnaie en créole, on peut dire qu'il est formé sur la base des nombres cardinaux, mais avec d'autres interprétations. Sur le plan morphologique, ces numéraux cardinaux, nous permet de remarquer qu'ils sont structurés de façon :

- (a)- additive : les composantes du nombre sont reliées par un coordinatif, et la valeur mathématique du nombre s'obtient par l'addition de la valeur mathématique des composantes ;
- (b)- multiplicative et additive : le produit des termes juxtaposés est additionné au numéral simple ;
- (c)- *multiplicative combinée* : les deux entités du nombre sont formées par juxtaposition et la somme des deux produits permet de dégager la valeur mathématique ;

(d)- *multiplicative combinée à l'addition* : le nombre peut être scindé en plusieurs parties, et les différents produits sont ajoutés aux unités pour l'obtention de la valeur mathématique.

5. La valeur distributive

La valeur distributive s'exprime par l'idée de répartition égale d'un ensemble. Elle se manifeste aussi au niveau de la monnaie pour indiquer les prix des choses (en tas, portion ou unité) mises en vente.

Ainsi, à la question contenant :

```
59. kada muntu i kantu? chaque tas COP.FOC combien « C'est combien le tas ? »
```

- on répondra:

60. *i* binti binti.

COP.FOC vingt.NUM vingt.NUM

« C'est cent francs cent francs »

Conclusion

Si la base d'un système numéral est le premier numéral à partir duquel des nombres sont engendrés et que l'on tient compte de cette définition, on peut d'emblée dire que le système numéral du créole casamançais est basé sur les numérations décimale⁶, c'est-à-dire à base 10 avec un pivot additif 9. Ainsi, les nombres de base s'arrêtent à neuf et à partir de dix, on recommence à compter à partir de un. Le système numéraire du créole casamançais dispose donc de treize bases simples exclusivement numérales (cf. tableau 2). Ce système cardinal du créole casamançais fait ressortir deux grandes structures dans la construction des nombres : la structure des nombres simples et celle des nombres complexes. La structure des nombres complexes se construit soit par composition; soit par dérivation et/ou par réduplication. Quant au système des cardinaux pour le décompte de l'argent, il y'a six termes (cf. tableau 7) que le créole utilise pour construire d'autres montants. Les sommes ainsi formées sont constituées soit d'un nombre simple, soit de deux ou de plusieurs nombres. Les montants formés avec plusieurs nombres utilisent soit le procédé d'addition, soit le procédé de la multiplication, et parfois celui de la réduplication avec une valeur distributive.

⁶ Le système décimal (base 10) a été utilisé par de nombreuses civilisations, comme les Chinois dès les premiers temps, et, probablement, les Proto-indo-européens. Aujourd'hui, il est de loin le plus répandu.

Abréviations

1 = Première personne

2 = Deuxième personne

ACC = Accompli

ANSD = Agence Nationale de la Statistique et de

la Démographie

CLIT. = Clitique

COP = Copule

COVID-19 = Maladie à coronavirus

CPAO = Créole Portugais d'Afrique de l'Ouest

DEM = Démonstratif

F1 = Formule 1

F2 = Formule 2

FOC = Focalisation

HAB = Habituel

INACC = Inaccompli

MEFP = Ministère de l'Economie, des Finances

et du Plan

NC = Nombre de Centaines

ND = Nombre de Dizaines

NEG = Négation

NM = Nombre de Milliers

NU = nombre d'unités

NUM = Numéral

o = Objet

PASS = Passé

PL = Pluriel

POSS = Possessif

PSF = Passif

s = Sujet

SG. = Singulier

Subs = substantif.

ALTRALANG Journal



e-ISSN: 2710-8619 p-ISSN: 2710-7922

Volume X Issue X / Month Year pp. 00-00

Références bibliographiques

- AGHALI-ZAKARA, Mohammed. 1993. Les lettres et les chiffres: écrire en berbère. In A la croisée des études libyco-berbères: mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand, éd. Jeannine Drouin and Arlette Roth, pp. 141-155. Paris: Librairie Orientaliste Paul Geuthner.
- BAO-DIOP, Sokhna. 2013. Description du baynunk guñaamolo, langue minoritaire du sénégal : analyse phonologique, morphologique et syntaxique. Thèse de doctorat. Paris : Inalco & Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- BASSENE, Alain-Christian. 2006. *Description du jóola banjal* (Sénégal). Thèse de doctorat. Lyon: Université Lumière Lyon 2.
- BONVINI, Emilio. 1984. Les numéraux en kasim. Afrique et Langage 22, pp.35-69.
- CALVET, Louis-Jean. 1970. Arbitraire du signe et langues en contact : les systèmes de numération en bambara, dioula et malinké. La Linguistique 6, pp. 119-123.
- CAUTY, André. 1986. Taxinomie, syntaxe et économie des numérations parlées. *Amerindia* 11, pp. 87-143.
- CAVEING, Maurice. 1976. Les numérations dans l'histoire. La Recherche 67: 488-491.
- CHAUDENSON, Robert. 1991. *Bibliographie des études créoles Langues, Cultures, Sociétés,* ACCT, 254 p., Coll. Langues et Développement.
- CREISSELS, Denis & BIAYE, Séckou. 2016. Le balant ganja: Phonologie, morphosyntaxe, liste lexicale, textes. Dakar: IFAN.
- CREISSELS, Denis & Pierre Sambou. 2013. Le mandinka : Phonologie, grammaire, textes. Paris : Karthala.
- DAVIS, Martin & SIGAL, Ron & WEYUKER, Elaine. 1994. Calculabilité, complexité et langages : fondamentaux de l'informatique théorique, informatique et calcul scientifique (2e éd.), Academic Press
- DUBOIS, Jean et al. 2001. Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 516 p.
- FAYOL, Michel et al. 2000. « Acquisition et mise en œuvre de la numération par les enfants de 2 à 9 ans ». Dans : Neuropsychologie des troubles du calcul et du traitement des nombres, Marseille, France, éd. Solal, pp. 1-28.
- GALISSON, Robert et COSTE, Daniel. 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette, 612 p.
- GREVISSE, Maurice. 1993. Le bon usage : grammaire française, 13e éd., Paris, éd. Duculot, 1762 p.
- GUERIN, Maximilien. 2011. « Le syntagme nominal en wolof : une approche typologique ». Mémoire de master. Paris : Université Sorbonne Nouvelle.
- GUITER, Henri. 1987. Cinq, dix, cent et mille. In Mélanges offerts à Maurice Molho, vol 3. Les Cahiers de Fontenay nos: 46-47-48, éd. *Jacqueline Bonnamour*, pp. 115-126. Paris: Fontenay/Saint-Cloud.
- HODGES, Andrew. 2009. One to Nine: The Inner Life of Numbers, Anchor Canada.
- JUILLARD, Caroline et CALVET, Louis-Jean (1996). *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Beyrouth, Les presses de la SIEL, 356 p.
- MARTINET, André. 1985. Syntaxe générale, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MARTINET, André. 1993. Eléments de linguistique, Paris, Armand Colin, 3e éd., 221 p.

- NIKIEMA, Norbert. 2000. « La scolarisation bilingue langue nationale-français comme formule alternative via le de l'éducation de ase formelle au Burkina Faso ». Dans : Mélanges à l'honneur du Professeur Coulibaly Bakary, deuxième numéro spécial 2000, Cahiers du CERLESHS, pp.123-156.
- ORE, Oystien. 1988. *Number Theory and Its History*, Dover Publications Inc., New York.
- SYLLA, Yéro. 1982. *Grammaire moderne du pulaar*, Abbeville, France, Les nouvelles éditions africaines, 233 p.

Biographies des auteurs

Noël Bernard BIAGUI, est titulaire d'un doctorat en Linguistique qu'il a obtenu en 2012 dans le cadre d'une cotutelle entre l'INALCO et l'Université Cheikh Anta Diop. Depuis 2013, il est membre de la cellule sectorielle d'Assurance Qualité de la formation, de la recherche et de la vie universitaire (ANAQ) au CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar). Depuis 2016, il est chargé de recherches titulaires au CLAD. Depuis 2018, il est le responsable de la Revue STL (Sciences et Techniques du Langage) ISSN 0850-3923 du CLAD. Son activité scientifique au cours de ces dernières années comporte deux volets fondamentaux, consacrés à deux types de langues : l'étude et la description d'une langue atlantique du phylum Niger Congo; et les travaux de description sur les Créoles à base Portugaise d'Afrique de l'Ouest (CPAO), plus précisément le créole casamançais (Ziguinchor).